

This is a repository copy of *Municipalités, marchands et réseaux: les villes et le fonctionnement du gouvernement anglais, vers 1350-1500*.

White Rose Research Online URL for this paper:

<https://eprints.whiterose.ac.uk/203917/>

Version: Accepted Version

Article:

Hartrich, Eliza Jane (2021) *Municipalités, marchands et réseaux: les villes et le fonctionnement du gouvernement anglais, vers 1350-1500*. *Histoire Urbaine*. pp. 121-141. ISSN 2101-003X

Reuse

Items deposited in White Rose Research Online are protected by copyright, with all rights reserved unless indicated otherwise. They may be downloaded and/or printed for private study, or other acts as permitted by national copyright laws. The publisher or other rights holders may allow further reproduction and re-use of the full text version. This is indicated by the licence information on the White Rose Research Online record for the item.

Takedown

If you consider content in White Rose Research Online to be in breach of UK law, please notify us by emailing eprints@whiterose.ac.uk including the URL of the record and the reason for the withdrawal request.

Eliza Hartrich, « Municipalités, marchands et réseaux : les villes et le fonctionnement du gouvernement anglais, vers 1350-1500 »*

Introduction

Entre 1980 et 2021, le concept de « l'État » médiéval subit une transformation. Auparavant considéré comme un processus de centralisation imposé d'en haut par des monarques calculateurs, la « construction de l'État » a été redéfinie par les historiens de l'Europe à la fin du Moyen Âge comme un processus plus collaboratif¹. Selon les travaux de Jean-Philippe Genet et de John Watts, par exemple, les « États » ou les « organisations politiques » se développèrent aux XIII^e et XIV^e siècles au travers de conflits et de dialogues au sujet de la taxation, de la justice et des privilèges². Au XV^e siècle, des assemblées représentatives et une pratique judiciaire plus uniforme étaient devenues la norme, non pas parce que les gouvernants l'avaient voulu, mais parce que la négociation entre différents détenteurs de pouvoir avait habitué les populations d'une même région à partager les langages politiques et les institutions politiques. Les pratiques de gouvernement furent, du coup, forgées autant par les besoins des élites locales et même des sujets « ordinaires » que par les ambitions des princes. Depuis presque quatre décennies, les savants européens continentaux (comme Jean-Philippe Genet et Wim Blockmans) intéressés par l'idée de reconceptualiser « l'État » et de retracer son développement à la fin du Moyen Âge ont été particulièrement soucieux de montrer la manière dont les villes s'insèrent dans ce cadre : les habitants des villes acceptèrent-ils le rôle croissant du gouvernement central dans leur vie, ou lui résistèrent-ils ? Le niveau d'urbanisation ou le degré d'autonomie urbaine dans une société déterminèrent-ils le type « d'État » qui s'y développa ³?

¹* Je souhaite remercier Amanda Dillon, Jayne Gifford et Joel Halcomb pour leurs commentaires sur des états antérieurs du texte et Frédérique Lachaud pour la traduction de l'article en français. NB: la lettre moyen anglaise « þ » (ou *thorn*) a été remplacée par « th ».

André Holenstein, « Introduction », dans Wim Blockmans *et al.* (sous la direction de), *Empowering Interactions: Political Cultures and the Emergence of the State in Europe*, Farnham, Ashgate, 2009, p. 1-31; Wim Blockmans et Jean-Philippe Genet (sous la direction générale de), *The Origins of the Modern State in Europe, 13th to 18th Centuries*, 7 vol., Oxford, Clarendon Press, 1995-2000 ; *idem* (sous la direction de), *Visions sur le développement des États européens : théories et historiographies de l'État moderne*, Rome, École française de Rome, 1993.

² Par exemple, Jean-Philippe Genet, « Which State Rises? », *Historical Research*, n° 65, 1992, p. 119-133; John Watts, *The Making of Polities: Europe, 1300-1500*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

³ Par exemple, Neithard Bulst et Jean-Philippe Genet (sous la direction de), *La Ville, la bourgeoisie et la genèse de l'état moderne*, Paris, CNRS, 1988 ; Charles Tilly et Wim P. Blockmans (sous la direction de), *Cities and the Rise of States in Europe, A.D. 1000 to 1800*, Boulder, Westview, 1994; Ann Katherine Isaacs et Maarten Prak, « Cities, Bourgeoisies, and States », dans Wolfgang Reinhard (sous la direction de), *Power Elites and State Building*, Oxford, Clarendon Press, 1996, p. 207-234.

Les historiens spécialistes de l'Angleterre à la fin du Moyen Âge ont adopté les nouvelles idées au sujet de la « construction de l'État », mais ils ont mis plus de temps à reconnaître le rôle de la société urbaine dans ce processus. En 1993, Gerald Harriss avançait que le gouvernement anglais « avait été forgé davantage par les pressions au sein de la société politique que par les efforts des rois ou des officiers de la diriger depuis le haut », citant le règne d'Édouard III (1327-1377) comme un point tournant majeur⁴. Le Parlement tint un rôle croissant parce que la *gentry*, les *yeomen* et les autres propriétaires terriens demandaient un forum régulier où négocier leur consentement à la taxation exigée pour financer la guerre contre la France. L'accès à la justice royale s'accrut avec la délégation des pouvoirs de justice à ces mêmes propriétaires terriens au niveau local, de manière formelle par leur nomination comme « Justices de Paix », et de manière informelle en leur faisant présider les arbitrages qui prenaient place en parallèle aux procédures formelles des cours⁵. Les conceptions de Harriss furent développées à partir de celles de son maître, K.B. McFarlane (1903-1966), qui poussa les études savantes sur l'Angleterre médiévale à passer des institutions du gouvernement central vers les hommes qui les faisaient fonctionner, en particulier les nobles et les propriétaires terriens fortunés en dehors de la pairie (la « *gentry* »). Sa vision de la politique embrassait à la fois le formel et l'informel ; les grands nobles et la *gentry* étaient les agents du gouvernement, non seulement comme détenteurs d'offices, mais aussi par le biais de l'influence qu'ils exerçaient en tant que propriétaires, et par les alliances contractées avec leurs voisins ou avec leurs patrons⁶. Les villes et les citadins, toutefois, étaient absents de ces analyses des structures politiques, au point que Christine Carpenter (elle-même une disciple de Harriss) pouvait écrire en 1997 : « Bien que les citadins aient exercé une certaine influence dans la concession de taxes... la société politique à la fin du Moyen Âge était essentiellement composée des seuls propriétaires terriens »⁷.

Un examen superficiel du système urbain de l'Angleterre aux XIV^e et XV^e siècles peut sans doute donner raison à cette attitude quelque peu méprisante. Londres était une ville relativement grande, avec une population estimée à environ 40 000 habitants en 1377, mais parmi les autres villes anglaises, seules Bristol et York devaient dépasser les 10 000

⁴ Gerald Harriss, « Political Society and the Growth of Government in Late Medieval England », *Past & Present*, n° 138, 1993, p. 28-57, à la p. 33.

⁵ *Ibid.*

⁶ Par exemple, K. B. McFarlane, *England in the Fifteenth Century: Collected Essays*, éd. G. L. Harriss, Londres, Hambledon, 1981.

⁷ Christine Carpenter, *The Wars of the Roses: Politics and the Constitution in England, c. 1437-1509*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 34-35.

habitants⁸. Les municipalités anglaises de la fin du Moyen Âge avaient une autonomie limitée : elles ne possédaient pas de juridiction sur leur arrière-pays, et ne pouvaient pas déclarer elles-mêmes la guerre. La capacité des municipalités anglaises à jouer un rôle dans le gouvernement royal était également diminuée par le manque de cadres associatifs les réunissant. Duncan Hardy a souligné l'importance des ligues, composées en partie ou entièrement de municipalités, dans le fonctionnement de l'Empire à la fin du Moyen Âge ; elles n'étaient pas seulement le moyen de mettre en commun des ressources militaires et d'arbitrer les conflits, mais le processus d'application de ces accords créait un « cadre régulateur » des conflits partagé pour l'Empire⁹. En Angleterre, toutefois, les municipalités ne formaient pas leurs propres ligues (que ce soit avec des nobles, des autorités ecclésiastiques, ou entre elles) et ne tenaient pas non plus d'assemblées interurbaines séparées. La confédération des villes portuaires de la côte du Sud-Est connue sous le nom de Cinque Ports était exceptionnelle dans le contexte anglais, dans la mesure où les villes tenaient leur propre assemblée représentative (appelée *Brodhull*) et avaient l'obligation de protéger leurs privilèges mutuels¹⁰.

Depuis 2000, toutefois, les villes ont lentement été intégrées aux analyses de la société politique anglaise de la fin du Moyen Âge¹¹. Cet article s'appuie sur les travaux récents de Christian Liddy et de Christopher Fletcher, pour ne citer qu'eux, afin de créer un cadre qui puisse rendre plus visible le rôle des villes et des citoyens dans l'État anglais entre 1350 et 1500¹². Tout comme les historiens s'inspirant des travaux de K.B. McFarlane ont souligné que le gouvernement royal dépendait de la collaboration des propriétaires terriens aristocratiques dans leurs fonctions publiques et privées, l'importance des villes pour l'État anglais n'était pas limitée aux fonctions officielles des gouvernements municipaux. Souvent,

⁸ Alan Dyer, « Appendix: Ranking List of English Medieval Towns », dans D. M. Palliser (sous la direction de), *The Cambridge Urban History of Britain: Vol. I, 600-1540*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 758 ; S. H. Rigby, « Urban Population in Late Medieval England: The Evidence of the Lay Subsidies », *Economic History Review*, n° 63, 2010, p. 393-417, aux p. 398-9, 402-3.

⁹ Duncan Hardy, *Associative Political Culture in the Holy Roman Empire: Upper Germany, 1346-1521*, Oxford, Oxford University Press, 2018, Part II.

¹⁰ Les Cinque Ports (composés à l'origine des villes de Hastings, New Romney, Hythe, Dover et Sandwich, mais rejoints par Rye et Winchelsea au XIII^e siècle) étaient collectivement responsables de fournir à la Couronne 57 navires pour 15 jours de service chaque année. En retour, ils ont bénéficié d'exonérations fiscales et de privilèges juridiques spéciaux. K. M. E. Murray, *The Constitutional History of the Cinque Ports*, Manchester, Manchester University Press, 1935.

¹¹ D. M. Palliser, « Towns and the English State, 1066-1500 », dans J. R. Maddicott et D. M. Palliser (sous la direction de), *The Medieval State: Essays Presented to James Campbell*, Londres, Hambledon, 2000, p. 127-145 ; Lorraine Attreed, *The King's Towns: Identity and Survival in Late Medieval English Boroughs*, New York, Peter Lang, 2001.

¹² En particulier Christian D. Liddy, *War, Politics and Finance in Late Medieval English Towns: Bristol, York and the Crown, 1350-1400*, Boydell, Woodbridge, 2005 ; Christopher Fletcher, « News, Noise, and the Nature of Politics in Late Medieval English Provincial Towns », *Journal of British Studies*, n° 56, 2017, p. 250-272.

ceux-là mêmes qui remplissaient les fonctions de maire ou d'*alderman* dans un gouvernement municipal étaient dans le même temps impliqués dans le gouvernement royal à titre individuel ou en tant que membres de conglomerats marchands.

Afin de d'englober les différentes manières dont les villes et les citadins interagissaient avec le gouvernement anglais de la fin du Moyen Âge, j'ai créé l'expression « secteur urbain »¹³. Le « secteur urbain » est un groupe d'intérêt lâche composé d'individus, de gouvernements et d'organisations basés dans les villes et dont les activités premières ou l'identité concernaient les économies urbaines ou la vie urbaine. Je n'ai pas inclus les aristocrates ou les clercs qui vivaient dans les villes, puisque, de manière caractéristique, ils ne s'identifiaient pas eux-mêmes comme citadins et tiraient souvent la plupart de leurs revenus d'ailleurs. Le concept de « secteur urbain » est inspiré par l'analyse multi-scalaire dans les études urbaines contemporaines, laquelle considère les institutions locales de gouvernement en parallèle au gouvernement national, les réseaux interrégionaux ou internationaux, les organisations non-gouvernementales, et les individus privés¹⁴. Cette approche fondée sur la notion de « secteur urbain » présente trois avantages : (1) elle inclut les activités des citadins dans leurs rôles à la fois municipaux et privés ; (2) elle reconnaît les priorités partagées et l'action collective de groupes urbains qui transcendaient les limites des municipalités individuelles ; et (3), à l'inverse de termes comme « système urbain » (ou *armature*) empruntés à la géographie, elle définit l'action politique urbaine en termes de personnes plutôt que d'espace.

Cet article étudie trois aspects du « secteur urbain » dans la politique anglaise de la fin du Moyen Âge : les municipalités, les marchands et les réseaux. Les municipalités renvoient aux gouvernements civiques qui ont reçu des privilèges par charte ; les marchands, aux commerçants résidant dans les villes et qui traitaient à titre personnel avec la Couronne ; et les réseaux, aux moyens utilisés par les gouvernements civiques, les marchands et les citadins pour coordonner leur politique et agir de manière collective. L'étude concerne l'Angleterre, et non ses territoires assujettis comme l'Irlande, le pays de Galles, la Normandie ou la Gascogne – chacune de ces régions ayant leur propre « secteur urbain » qui opérait dans des cadres différents.

¹³ Eliza Hartrich, *Politics and the Urban Sector in Fifteenth-Century England, 1413-71*, Oxford, Oxford University Press, 2019, p. 8-14.

¹⁴ Par exemple, Daniel Kübler et Michael A. Pagano, « Urban Politics as Multilevel Analysis », dans Karen Mossberger *et al.* (sous la direction de), *The Oxford Handbook of Urban Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 114-130 ; Mike Goldsmith, « Cities in Intergovernmental Systems », *ibid.*, p. 133-151.

MUNICIPALITÉS

Entre 1350 et 1500, le gouvernement royal étendit sa présence dans les localités afin de faire face aux défis posés par la Peste noire, la guerre de Cent ans et le spectre de l'hérésie des Lollards. Cette croissance eut pour conséquence de diminuer la centralisation plutôt que de l'accroître. L'*eyre* générale, avec des juges royaux se déplaçant selon des circuits à des intervalles périodiques, fut remplacée par le système des « Justices de Paix » (JP) au milieu du XIV^e siècle¹⁵. Les JP siégeaient beaucoup plus régulièrement et étaient liés à un comté spécifique ; il s'agissait en règle générale de nobles ou de membres de la *gentry* basés dans les comtés, qui remplissaient déjà un rôle local important, plutôt que de bureaucrates basés à Westminster. Comme nous l'avons vu, le rôle des élites rurales dans cette expansion du gouvernement à la fin du Moyen Âge est bien connu. Moins connue est la manière dont la Couronne accorda aux officiers municipaux des pouvoirs accrus par le biais de chartes de privilèges et d'une législation parlementaire. Entre 1350 et 1500, la Couronne anglaise accorda des chartes qui donnaient le pouvoir aux officiers de 36 municipalités d'agir comme JP dans leur propre ville¹⁶. Dans le cas de 15 villes, les chartes nomment le principal officier civique (généralement appelé maire ou *bailiff*) comme *escheator* au roi, ce qui signifiait qu'il devait mettre sur pied des enquêtes pour faire en sorte que les terres ou les droits appartenant au roi ne soient pas aliénés de manière illégale¹⁷. Plusieurs gouvernements municipaux acquirent aussi le droit de nommer un de leurs officiers comme Amiral ou comme Commissaire de l'Amirauté, avec le pouvoir de réquisitionner des navires pour le service royal et de présider les procès concernant les disputes sur des faits à bord, en mer, ou sur certaines sections de cours d'eau¹⁸. De plus, les statuts parlementaires tendirent à toujours confier davantage d'aspects du gouvernement royal à des officiers municipaux. Un statut de 1406 leur permit de débusquer et de juger les personnes suspectées d'hérésie, alors que les Ordonnances de 1439-1440 sur l'accueil des étrangers exigeaient des maires et baillis qu'ils enregistrent les étrangers lors de leur arrivée dans une ville et désignent un marchand local

¹⁵ A. L. Brown, *The Governance of Late Medieval England 1272-1461*, Londres, Edward Arnold, 1989, p. 116-128.

¹⁶ D'après Martin Weinbaum, *British Borough Charters 1307-1660*, Cambridge, Cambridge University Press, 1943 ; Eliza Hartrich, « Charters and Inter-Urban Networks: England, 1439-1449 », *English Historical Review*, n° 132, 2017, p. 219-249, au p. 223, 235.

¹⁷ D'après Martin Weinbaum, *British Borough Charters 1307-1660...*, *op. cit.* Pour les *escheators*, A. L. Brown, *Governance...*, *op. cit.*, p. 145-146.

¹⁸ Eliza Hartrich, « Charters », *op. cit.*, p. 236-237.

pour qu'il les accueille chez lui¹⁹. La conséquence de ces changements fut que les résidents des villes rencontraient à présent l'autorité royale sur une base régulière et n'étaient plus une unité parmi d'autres sous la juridiction d'officiers chargés d'administrer tout un comté ou un groupe de comtés. De plus, puisque ces pouvoirs étaient désormais liés au fait de détenir un office urbain, les citoyens d'une ville choisissaient leurs propres agents pour le gouvernement royal quand ils élaient des maires, des *aldermen* ou des conseillers – un privilège qui n'était pas accordé aux autres localités, où le roi choisissait les JP, les *escheators*, et les amiraux, sans consulter la communauté.

L'utilisation par la Couronne des gouvernements municipaux pour appliquer la loi et l'ordre trouva son pendant dans le recours de plus en plus large de la Couronne aux institutions urbaines pour financer, approvisionner et organiser les campagnes militaires. Au cours des règnes d'Édouard I^{er} (1272-1307) et Édouard III (1327-1377), la base financière de la monarchie connut une transition, des profits de la terre et des revenus féodaux à la taxation des sujets²⁰. L'aspect le plus significatif de cette transition fut sans doute la régularisation de la taxation directe en 1334, sous la forme d'une taxe votée par le Parlement (à la demande royale), s'élevant au quinzième de la valeur des biens meubles dans les campagnes et au dixième de la valeur des biens meubles dans les villes. Après 1334, le quinzième et le dixième furent levés sur des communautés entières plutôt que sur des individus en leur sein, et le taux payé par chaque communauté fut fixé. Dans les villes, c'étaient les officiers du gouvernement municipal qui collectaient la taxe pour la Couronne et qui décidaient ce que chaque citoyen individuel devait payer, alors qu'avant 1334 de telles responsabilités incombaient aux commissaires royales²¹. Christopher Dyer avance que les pouvoirs de mettre en place l'assiette fiscale obtenus par les officiers municipaux après 1334 les poussèrent à redistribuer le poids de la taxation plus bas dans l'échelle sociale. Les citoyens plus pauvres, auparavant exemptés de la contribution à l'impôt, étaient désormais mis à contribution. À Winchester, le nombre de contribuables augmenta de plus de 50% entre 1332 et 1430, bien que la population ait considérablement décliné. Le résultat de cela fut que une proportion plus large des résidents d'une ville se virent demander de contribuer à la taxation, mais les

¹⁹ *Parliament Rolls of Medieval England* (désormais *PROME*), sous la direction générale de Chris Given-Wilson, édition en ligne (Leicester: Scholarly Digital Editions, 2005), Parlement de 1406, item 62 ; *ibid.*, Parlement de 1439-1440, item 38b ; Eliza Hartrich, *Urban Sector...*, *op. cit.*, p. 86-88.

²⁰ W. M. Ormrod, « England in the Middle Ages », dans Richard Bonney (sous la direction de), *The Rise of the Fiscal State in Europe, c. 1200-1815*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 19-52.

²¹ Christian Liddy, *War...*, *op. cit.*, p. 67-68.

sommes payées par chaque individu décreurent²². Dyer interprétait cette tendance comme une forme de taxation qui représentait une régression sociale, mais Liddy propose une interprétation plus positive : des contributions fiscales modestes d'un plus large éventail de la population urbaine permettaient aux citoyens ordinaires de participer au gouvernement royal et leur fournissaient une plateforme pour critiquer la manière dont les ressources étaient collectées et dépensées²³.

À la fin du XIV^e siècle, la Couronne contactait aussi les gouvernements municipaux afin de contracter des emprunts pour faire face aux situations d'urgence militaire. Auparavant, les rois anglais faisaient d'importants emprunts auprès des marchands italiens, mais dans les années 1340 les compagnies des Bardi et des Peruzzi firent faillite sous le poids des demandes d'Édouard III au cours des premières phases de la guerre de Cent Ans, poussant le roi à se tourner vers ses sujets pour obtenir rapidement des sommes d'argent²⁴. Les prêts (et les conditions de leur remboursement) étaient négociés sur une base ponctuelle entre chaque gouvernement civique et la Couronne. Ils étaient souvent sollicités par l'intermédiaire d'une commission *de mutuo faciendo* : les agents royaux étaient envoyés dans les localités avec un argumentaire écrit justifiant le besoin de la Couronne d'obtenir des avances. Une autre possibilité était pour les officiers municipaux d'être convoqués pour comparaître devant le Conseil royal. On s'attendait à ce que les gouvernements civiques avancent des sommes d'argent à chaque fois qu'ils étaient requis de le faire, mais ils refusaient souvent de payer l'intégralité de la somme demandée²⁵. Une bonne illustration de cela est ce qui se passa au début de l'année 1436 lorsque la Couronne chercha des fonds pour défendre la ville de Calais contre une invasion du duc de Bourgogne. Les lettres du roi au gouvernement municipal de Salisbury décrivent la manière dont le duc de Bourgogne avait récemment levé 30 000 hommes dans les villes flamandes pour le siège de Calais ; convoquent le maire de Salisbury, avec les maires d'autres grandes villes anglaises, à comparaître en avril devant le Conseil royal ; et demandent un prêt de 300 marcs. Le maire de

²² Christopher Dyer, « Taxation and Communities in Late Medieval England », dans Richard Britnell et John Hatcher (sous la direction de), *Progress and Problems in Medieval England: Essays in Honour of Edward Miller*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 175-177.

²³ Christian D. Liddy, « "Bee war of gyle in borugh". Taxation and Political Discourse in Late Medieval English Towns », dans Andrea Gamberini *et al.* (sous la direction de), *The Languages of Political Society: Western Europe, 14th-17th Centuries*, Rome, Viella, 2011, p. 461-485.

²⁴ Ephraim Russell, « The Societies of the Bardi and the Peruzzi and their Dealings with Edward III, 1327-1345 », dans George Unwin (sous la direction de), *Finance and Trade under Edward III*, Manchester, Manchester University Press, 1918, p. 93-135.

²⁵ Christian Liddy, *War...*, *op. cit.*, p. 25-43 ; Hannes Kleineke, « The Commission *De Mutuo Faciendo* in the Reign of Henry VI », *English Historical Review*, n° 116, 2001, p. 1-30 ; G. L. Harriss, « Aids, Loans and Benevolences », *Historical Journal*, n° 6, 1963, p. 1-19, aux p. 2-8.

Salisbury fut présent à l'assemblée des maires en avril, mais refusa de prêter les 300 marcs. Pour finir, la Couronne accepta un prêt de 25 £ de la corporation de Salisbury – un huitième de la somme demandée au départ²⁶. Les prêts accroissaient le rôle des municipalités dans les finances de l'État, mais souvent aux conditions des gouvernements civiques et non à celles de la Couronne.

Plus largement, la politique financière royale des XIV^e et XV^e siècles eut pour effet de précipiter l'engagement politique des citoyens situés en dehors de l'élite urbaine. Comme avec Salisbury en 1436, la Couronne fit œuvre de propagande auprès des villes anglaises afin d'expliquer pourquoi elle avait besoin d'une somme particulière à un moment donné. Les maires et les autres officiers urbains lisaient souvent ces documents devant des assemblées représentatives de citoyens avant de chercher à obtenir leur consentement pour prêter cet argent à la Couronne. En mai 1435, après avoir reçu une lettre du roi Henri VI demandant un prêt de 500 marcs, le maire, les baillis et les conseillers de Coventry convoquèrent une « *halle of the substance of this Citie, among whom this letter [was] Rad and vnderstonden* ». Le groupe de citoyens décida alors que la ville prêterait 100 £ au roi et planifia la manière dont cette somme serait répartie entre les dix *wards* de la ville. Plus de 700 citoyens contribuèrent à ce prêt²⁷. En intégrant les institutions municipales et les citoyens qu'elles gouvernaient dans le système des finances royales, la Couronne alimentait parfois la résistance populaire, qui prenait la forme de protestation contre les officiers civiques chargés de mettre en place l'assiette pour les taxes et les prêts et qui collectaient les sommes dues. En 1421, un certain John Tys fut emprisonné pour avoir tenu des propos scandaleux contre le maire de Londres tout en poussant les citoyens à refuser de payer les nombreux dixièmes et quinziesmes à la Couronne²⁸. Quatre ans plus tard un certain William Reygate fut puni de la même manière pour avoir défié l'autorité de l'*alderman* John Bilnewater lorsque celui-ci levait de l'argent afin de contribuer à un prêt de 1 000 marcs destiné à John, duc de Bedford, régent de fait pour l'enfant Henri VI²⁹.

²⁶ *Historical Manuscripts Commission: Report of Manuscripts in Various Collections*, vol. IV, Dublin, HMSO, 1907, p. 197-200 ; *The First General Entry Book of the City of Salisbury 1387-1452*, éd. David R. Carr, Trowbridge, Wiltshire Record Society, 2001, p. 154-156 ; Eliza Hartrich, *Politics and the Urban Sector...*, *op. cit.*, p. 28-29, 76-77.

²⁷ *The Coventry Leet Book, or Mayor's Register...*, éd. Mary Dormer Harris, 4 vol. en 1, Londres, Early English Text Society, 1907-1913, p. 172-180.

²⁸ London Metropolitan Archives (désormais LMA), Common Council Journal I, COL/CC/01/01/001, fol 91v.

²⁹ LMA, Common Council Journal II, COL/CC/01/01/002, fol 59v ; Eliza Hartrich, *Urban Sector...*, *op. cit.*, p. 68-69.

De manière générale, la Couronne demandait aux corporations urbaines de fournir des troupes uniquement pour les campagnes militaires domestiques (par exemple dans les guerres civiles ou pour les guerres de frontière avec l'Écosse et le pays de Galles) et non pour les guerres étrangères, mais les villes jouaient un rôle majeur dans la fourniture de navires pour tous les types de conflits³⁰. Pendant la plus grande partie de la période 1350 à 1500, les rois anglais n'eurent pas de flotte permanente à leur disposition et les gouvernements civiques étaient parfois sollicités pour pallier cette absence³¹. En 1377, York, Hull, Beverley et Lincoln entre autres se virent demander de construire des barges à leurs propres frais pour l'usage du roi³². Même les villes qui n'étaient pas des ports, comme Salisbury, furent sollicitées pour fournir des hommes et des victuailles pour les navires de la Couronne, comme en 1462, lorsque le gouvernement civique équipa le *Trinity* pour effectuer des raids sur les côtes de Bretagne³³.

Pendant cette période, les corporations municipales affermirent leur présence au Parlement – l'institution qui était responsable de la concession de la taxation au roi, qui légiférait et qui fonctionnait aussi comme la plus haute cour de justice dans le royaume. Le Parlement anglais était constitué de deux chambres, la Chambre des *Lords* (qui comprenait les nobles convoqués individuellement et les prélats) et les *Commons* (composées des chevaliers élus par les comtés et qui représentaient ceux-là, et des bourgeois, qui représentaient les villes). Vers 1350 les représentants des villes étaient numériquement les plus importants dans les *Commons*. En 1478, au moins 100 *boroughs* envoyaient des représentants au Parlement (la règle générale étant de deux membres du parlement pour chaque *borough* et de quatre pour Londres) ; sur 294 membres des *Commons*, 202 étaient des bourgeois³⁴. Les plus grandes villes avaient tendance à élire les principaux officiers civiques comme membres du Parlement, alors que les *boroughs* plus modestes, surtout au XV^e siècle, étaient souvent représentés par des hommes qui n'étaient pas des citoyens de la ville. Même dans ces cas, la ville faisait en général porter son choix sur un homme de loi ou un gentilhomme qui vivait près de la ville et qui avait déjà des liens avec l'élite de la cité³⁵. Les gages des membres bourgeois du Parlement étaient payés par les communautés qu'ils

³⁰ Lorraine Attreed, *King's Towns...*, *op. cit.*, p. 181-200.

³¹ Christian Liddy, *War...*, *op. cit.*, p. 43-44.

³² *Calendar of Close Rolls, 1377-81*, p. 32-33; Christian Liddy, *War...*, *op. cit.*, p. 54-55.

³³ Wiltshire and Swindon History Centre, Salisbury Ledger Book B, G23/1/2, fol 56, 61v-62v.

³⁴ May McKisack, *The Parliamentary Representation of the English Boroughs during the Middle Ages*, Oxford, Oxford University Press, 1932, p. 106.

³⁵ Rosemary Horrox, « Urban Patronage and Patrons in the Fifteenth Century », dans R. A. Griffiths (sous la direction de), *Patronage, the Crown and the Provinces in Later Medieval England*, Gloucester, Sutton, 1981, p. 158-160.

représentaient, et on attendait d'eux qu'ils fassent pression en faveur des intérêts des citoyens et qu'ils rapportent ce qui s'était dit ou fait en Parlement. Les représentants de Lynn faisaient souvent des rapports oraux au maire et aux citoyens sur les activités du Parlement ; en 1413 ils firent lecture des actes passés en Parlement et résumèrent le contenu du sermon d'ouverture, puis il leur fallut faire face aux questions du maire sur les raisons pour lesquelles ils n'avaient pu obtenir le renouvellement des chartes de la ville³⁶.

Entre 1350 et 1500, les municipalités furent plus clairement désignées comme membres de l'« État », amenant ainsi les citoyens en contact plus fréquent avec le gouvernement royal. Pendant les périodes où c'était avant tout les gouvernements municipaux qui répondaient aux besoins juridiques, financiers et militaires de la Couronne, la forme d'« État » était celle où un large éventail de citoyens (à la fois en termes de richesse et de situation géographique) contribuait de manière relativement modeste au gouvernement royal. En échange de ces contributions, les gouvernements civiques, leurs représentants et même les citoyens ordinaires acquirent le droit de négocier les termes de ces contributions et de tenir à la fois les élites urbaines et le roi lui-même responsables de la manière dont le gouvernement fonctionnait.

LES MARCHANDS

Les villes participaient aussi à une « construction de l'État » différente, fondée sur les riches marchands dont on exploitait les ressources et l'expertise – une forme de « construction de l'État » moins publique et moins transparente, mais également moins lourde pour ceux qui étaient situés en dehors de l'élite urbaine. Souvent, ces marchands remplissaient en même temps les fonctions de maire, d'*alderman* ou de conseiller dans leur ville d'origine, mais quand ils accordaient des prêts ou des navires à la Couronne pour leur propre compte (plutôt que dans leur capacité d'officier municipal), leurs actions ne faisaient pas l'objet d'un examen par la communauté urbaine plus large.

Nous avons déjà vu que les maires, les *aldermen*, les baillis et les autres membres des gouvernements municipaux *ex officio* prirent en charge avec le temps un nombre croissant d'aspects du gouvernement royal. En plus de cela, beaucoup remplissaient des fonctions par nomination royale, et non parce qu'ils avaient été élus à un office civique par la communauté urbaine. Un cas courant était pour les marchands d'être nommés à des postes royaux qui

³⁶ May McKisack, *Parliamentary Representation...*, *op. cit.*, p. 140-145.

recouraient à leur expertise dans le domaine de la navigation et du commerce international. La carrière du marchand de Southampton William Soper (m. 1458/1459) en est un bon exemple. Soper fut maire, *alderman* et membre du Parlement pour Southampton à de multiples occasions entre 1413 et 1449. Dans le même temps, il fut nommé receveur des douanes pour la Couronne dans le port de Southampton, membre de commissions judiciaires dans le comté de Hampshire et, surtout, entre 1420 et 1442 gardien des navires du roi. À ce titre, Soper contrôla la construction et la remise en état des navires dans le nouveau chantier naval royal à Southampton. C'était un homme suffisamment important pour mériter un salaire annuel de 40 £ de la Couronne et pour qu'on lui confie des missions diplomatiques³⁷. En 1430 il fut chargé de recevoir le Capitaine des Galées florentines et lui fit visiter le chantier naval de Southampton ; en 1445 il accompagna Marguerite d'Anjou depuis Rouen jusqu'en Angleterre pour son mariage avec Henri VI³⁸. Soper s'inscrit dans une tendance plus large des marchands à servir comme diplomates, comme Stephen O'Connor l'a montré dans son étude des *aldermen* de Londres John Pyel et Adam Fraunceys, qui servirent comme envoyés royaux en Flandre et en Castille dans le troisième quart du XIV^e siècle³⁹.

Les marchands prêtaient aussi individuellement de l'argent à la Couronne, souvent pour des montants plus importants que ceux que les gouvernements municipaux étaient prêts à verser, notamment parce que les prêts marchands ne requéraient pas le consentement de l'assemblée des citoyens. Un des cas les plus célèbres est celui du marchand William de la Pole, ancien maire de Hull, qui, sur la seule année 1338-1339, prêta plus de 100 000 £ à Édouard III, mais de tels montants étaient tout à fait inhabituels⁴⁰. Un prêt personnel se montait généralement à des dizaines ou des centaines de livres, plutôt qu'à des milliers de livres, mais lorsque ces prêts privés de marchands individuels étaient additionnés, ils formaient des contributions substantielles aux finances royales. Les calculs de Caroline Barron montrent que pour les années 1399-1413 (qui coïncident en gros avec le règne d'Henri IV), le gouvernement municipal de Londres prêta à la Couronne un total de 22 000 £, alors que les prêts personnels consentis par les marchands individuels basés à Londres se

³⁷ Pour Soper, voir Susan Rose (sous la direction de), *The Navy of the Lancastrian Kings: Accounts and Inventories of William Soper, Keeper of the King's Ships, 1422-1427*, Londres, Navy Records Society, 1982), p. 6-56 ; L.S. Woodger, « Soper, William (d. 1458/9) », dans J. S. Roskell *et al.* (sous la direction de), *The History of Parliament: The House of Commons 1386-1421*, 4 vol., Stroud, Boydell, 1993, vol. IV, p. 405-408.

³⁸ Michael E. Mallett, *The Florentine Galleys in the Fifteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1967, p. 258-259 ; Susan Rose (sous la direction de), *Navy...*, *op cit.*, p. 15-16, 21.

³⁹ Stephen O'Connor, « Finance, Diplomacy and Politics: Royal Service by Two London Merchants in the Reign of Edward III », *Historical Research*, n° 67, 1994, p. 18-39, aux p. 24, 30-32.

⁴⁰ E. B. Fryde, *William de la Pole, Merchant and King's Banker (†1366)*, Londres, Hambledon, 1988.

montèrent à 56 960 £ 11s 8d⁴¹. Richard Whittington, un *alderman* du gouvernement civique de Londres, accorda 20 000 £ en prêts personnels à Henri IV⁴². Les marchands qui prêtaient leur argent à la Couronne devenaient souvent un rouage dans la machine de l'État dans l'espoir d'obtenir un remboursement. Le moyen le plus rapide de se faire rembourser par la Couronne était de se voir assigner un pourcentage des douanes dans un port, et il est donc peu surprenant que les marchands créanciers de la Couronne aient également été nommés receveurs des douanes, une position qui leur permettait de donner la priorité à leurs propres remboursements. Whittington fut ainsi receveur des taxes sur la laine à Londres pendant la période où il consentit d'importants prêts à la Couronne⁴³.

Les marchands impliqués dans le commerce international possédaient souvent les navires qui transportaient leurs marchandises. Lorsque la Couronne avait besoin de navires pour des campagnes militaires, elle s'approchait de ces hommes pour obtenir de l'aide plus souvent qu'elle ne demandait aux gouvernements municipaux de fournir des navires. En général, la Couronne réquisitionnait les navires des marchands selon les besoins, puis des commissaires royaux étaient chargés de l'approvisionnement et du recrutement de l'équipage. La Couronne allait parfois plus loin dans cette approche privatisée de la défense. À la fin des années 1430, le gouvernement d'Henri VI délégua une partie importante de ses obligations navales à des armateurs marchands individuels, qui devaient organiser et financer la remise en état, l'approvisionnement et l'équipage de leurs vaisseaux en vue du service militaire, et cela en plus de la fourniture des navires eux-mêmes. Ces concessions furent faites aux citoyens les plus importants des villes dans toute l'Angleterre, depuis Hull dans East Yorkshire jusqu'à Bristol dans le Sud-Ouest. En échange, la Couronne permettait aux propriétaires de bateaux de réclamer tout le butin fait sur mer et leur accordait l'immunité contre toutes les poursuites dans le cadre des lois sur la piraterie⁴⁴. Les marchands devenaient ainsi des agents de l'État, mais ils étaient aussi exemptés de certaines de ses lois : William Morfote, un marinier de Winchelsea, un port du Sussex, reçut un pardon officiel au Parlement de 1435 pour s'être échappé de la prison du château de Douvres, car il payait 100 hommes pour patrouiller les mers au service du roi⁴⁵.

⁴¹ Caroline M. Barron, « The Government of London and its Relations with the Crown 1400-1450 », PhD thesis, Londres, 1970, p. 611.

⁴² *Ead.*, « Richard Whittington: The Man behind the Myth », dans A. E. J. Hollaender et William Kellaway (sous la direction de), *Studies in London History Presented to Philip Edmund Jones*, Londres, Hodder and Stoughton, 1969, p. 237-242.

⁴³ *Ibid.*, p. 204, 209.

⁴⁴ C. F. Richmond, « The Keeping of the Seas during the Hundred Years War: 1422-40 », *History*, n° 49, 1964, p. 283-298, aux p. 292-296.

⁴⁵ *PROME*, Parlement de 1435, item 17.

Pendant la guerre de Cent ans, la Couronne anglaise devint de plus en plus habile dans sa manière de mobiliser les ressources des marchands et elle eut plus en plus tendance à leur déléguer des responsabilités, avec pour résultat l'extension de la base fiscale de la monarchie et l'éventail de ses agents. Cette forme de construction de l'État utilisait le « secteur urbain » dans sa capacité privée : les institutions du gouvernement municipal n'étaient pas directement impliquées, et les communautés urbaines ne contribuaient pas financièrement et ne contrôlaient pas le comportement des marchands concernés. Cet aspect privé du « secteur urbain » était plus restreint à la fois socialement et géographiquement : les marchands qui tenaient des offices royaux et qui faisaient des prêts personnels à la Couronne étaient en général fortunés et étaient originaires de Londres ou de grands centres provinciaux comme York et Bristol⁴⁶.

LES RÉSEAUX

Les interactions urbaines avec l'« État » furent parfois canalisées par l'intermédiaire de groupes qui amalgamaient les voix et les ressources dans l'ensemble du « secteur urbain ». Il est plus exact de les décrire comme des réseaux plutôt que comme des ligues ou des associations urbaines, dans la mesure où ils impliquaient rarement une alliance formelle ou institutionnalisée entre les gouvernements civiques ; mais ils facilitaient malgré tout la coordination entre les individus de villes différentes. Ces réseaux étaient situés dans une zone grise entre le « public » et le « privé » : il est souvent difficile de dire s'ils représentaient une opinion publique urbaine plus large ou bien s'ils opéraient uniquement dans l'intérêt de leurs membres les plus actifs.

C'est au XIV^e siècle que ce pouvoir urbain collectif fut le plus près de prendre une forme institutionnelle avec l'« état des marchands ». Vers 1350, il était admis que le Parlement était le corps dont le consentement était requis pour que le roi puisse lever des impôts directs sur la propriété ou le revenu, mais jusqu'aux années 1380 la Couronne convoqua séparément des assemblées ou des conseils de marchands des villes anglaises quand elle avait besoin d'obtenir le consentement à la levée de taxes indirectes sur les importations et les exportations⁴⁷. L'« état des marchands » agissait aussi comme un conseil,

⁴⁶ Eliza Hartrich, *Urban Sector...*, *op. cit.*, p. 46-48, 82-83 ; Christian Liddy, *War...*, *op. cit.*

⁴⁷ W. M. Ormrod, « The Origins of Tunnage and Poundage: Parliament and the Estate of Merchants in the 14th Century », *Parliamentary History*, n° 28, 2009, p. 209-227.

aidant le roi à forger une politique sur la monnaie, sur la localisation des ports d'étape⁴⁸, et d'autres affaires commerciales⁴⁹. Les rencontres de l'« état des marchands » illustrent la nature ambiguë du « secteur urbain », dans la mesure où le nombre de membres et les méthodes de sélection changeaient d'un conseil à l'autre⁵⁰. À certaines occasions, les marchands étaient présents comme représentants du gouvernement municipal, comme en mai 1336, lorsque le roi envoya des mandements (*writs*) demandant aux gouvernements civiques d'élire des personnes de la ville pour être présentes à l'assemblée⁵¹. À d'autres occasions, cependant, le roi convoquait des marchands individuellement plutôt que de demander aux communautés de choisir des représentants. Certaines assemblées combinaient les aspects publics et privés de l'« état des marchands » : une assemblée de juillet 1337 à Westminster rassembla 82 marchands qui avaient reçu des convocations individuelles et 28 marchands représentant les gouvernements civiques⁵². Après 1382, le Parlement autorisa la taxation indirecte et on ne convoqua plus d'« états de marchands » séparés, mais le principe demeura selon lequel les marchands anglais (qu'ils se représentent seuls ou les gouvernements municipaux) étaient une entité collective qui agissait dans l'intérêt commun⁵³. Au Parlement de 1404, par exemple, « les communes et marchantz d'Engleterre » présentèrent une pétition afin qu'Ipswich redevienne un port d'exportation de la laine⁵⁴. De plus, comme l'a montré Christopher Fletcher pour le XIV^e siècle et comme je l'ai mentionné pour le XV^e, des expressions comme le « commun profit », le « bien commun » ou le « bien public » apparaissent le plus souvent dans des pétitions destinées au Parlement qui concernent l'économie, le commerce ou l'infrastructure urbaine ; le sentiment existait selon lequel l'intérêt public était synonyme des intérêts des marchands et des citoyens anglais⁵⁵.

On peut comprendre ce sentiment si l'on considère la dépendance financière et militaire de la Couronne à l'égard d'un conglomérat mercantile de la fin du Moyen Âge, la *Company of the Staple* à Calais. Conquise par Édouard III en 1347, la ville de Calais abritait

⁴⁸ Les lieux désignés où certaines marchandises pourraient être importées et exportées, à l'exclusion d'autres ports sans ce privilège

⁴⁹ George Unwin, « The Estate of Merchants, 1336-1365 », dans *id.* (sous la direction de), *Finance...*, *op. cit.*, p. 179-255 ; Christian D. Liddy, « The Estate of Merchants in the Parliament of 1381 », *Historical Research*, n° 74, 2001, p. 331-345.

⁵⁰ May McKisack, *Parliamentary Representation...*, *op. cit.*, p. 132.

⁵¹ Unwin, « Estate of Merchants », *op. cit.*, p. 183.

⁵² *Ibid.*, p. 189.

⁵³ W. M. Ormrod, « Tunnage and Poundage », *op. cit.*, p. 221-226.

⁵⁴ *PROME*, Parlement d'octobre 1404, item 54.

⁵⁵ Christopher Fletcher, « De la communauté du royaume au "common weal" : les requêtes anglaises et leurs stratégies au XIV^e siècle », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n° 32, 2010, p. 359-72, aux p. 369-372 ; Eliza Hartrich, *Urban Sector...*, *op. cit.*, p. 95-98.

une des rares garnisons permanentes dans les terres dominées par le roi anglais. De 1363 à 1558, avec quelques rares interruptions, Calais servit aussi d'étape de la laine, ce qui signifie que toute la laine passait par Calais avant d'être vendue sur le continent. Un groupe de marchands anglais, connu comme la *Company of the Staple*, reçut le monopole sur les exportations de laine anglaise, en échange d'une taxation à des taux élevés. On exigeait souvent des marchands de la compagnie qu'ils apportent une partie de leur profit sur la laine à la monnaie du roi à Calais, pour être transformée en monnaie anglaise, permettant ainsi à l'atelier monétaire d'être alimenté pendant une période de rareté de métal précieux à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle⁵⁶. Cette politique eut également pour conséquence de placer la *Company of the Staple* dans une position où elle pouvait consentir à des prêts en argent fréquents à la Couronne, souvent pour payer les gages de la garnison de Calais. Il était même fréquent pour les soldats de Calais qui n'avaient pas reçu leurs gages de prendre le contrôle de la laine et de la garder en gage jusqu'à ce que la Couronne soit à même d'obtenir un prêt des marchands de la compagnie pour les payer ; et, à partir de 1466, on se passa d'intermédiaire, et la *Company of the Staple* devint directement responsable du financement de la garnison⁵⁷.

Les marchands membres de la compagnie étaient originaires des villes anglaises et partageaient souvent leur temps entre l'Angleterre et Calais. Nombre d'entre eux étaient basés à Londres, mais des résidents de Lincoln, Hull, York, Nottingham, Shrewsbury, Reading et Sandwich, entre autres villes, étaient membres de la *Company of the Staple*, et il était courant que des marchands de la compagnie soient des officiels municipaux dans leur ville d'origine⁵⁸. Ils étaient également souvent élus comme membres bourgeois du Parlement. Au Parlement, ils représentaient leur municipalité et en même temps coordonnaient leur action avec celle d'autres membres du Parlement qui étaient aussi marchands de la compagnie, afin d'obtenir des avantages commerciaux⁵⁹. Ce n'est pas une coïncidence si un certain nombre de marchands de la *Company of the Staple* (dont Thomas Thurland et Thomas Alestre pour Nottingham et Hugh Cliderhowe pour Hull) siégeaient aussi comme membres

⁵⁶ Susan Rose, *Calais: An English Town in France, 1347-1558*, Woodbridge, Boydell, 2008, p. 39-53.

⁵⁷ Pour la *Company of the Staple* et les finances royales, David Grummitt, « The Financial Administration of Calais during the Reign of Henry IV, 1399-1413 », *English Historical Review*, n° 113, 1998, p. 277-299 ; *id.*, *The Calais Garrison: War and Military Service in England, 1436-1558*, Woodbridge, Boydell, 2008, p. 147-150 ; W. I. Haward, « The Financial Transactions between the Lancastrian Government and the Merchants of the Staple from 1449 to 1461 », dans Eileen Power et M. M. Postan (sous la direction de), *Studies in English Trade in the Fifteenth Century*, Londres, Routledge, 1933, p. 293-320 ; G. L. Harriss, « The Struggle for Calais: An Aspect of the Rivalry between Lancaster and York », *English Historical Review*, n° 75, 1960, p. 30-53.

⁵⁸ Eliza Hartrich, *Urban Sector...*, *op. cit.*, p. 34.

⁵⁹ David Grummitt, *Calais Garrison...*, *op. cit.*, p. 145-146.

du Parlement en 1449, lors d'un Parlement qui passa un acte confirmant les privilèges de la compagnie⁶⁰.

La limite entre le municipal et le mercantile était également rendue floue par les *Merchant Adventurers*, un groupe de marchands anglais impliqués dans le commerce international (très souvent spécialisés dans l'exportation de draps vers les Pays-Bas). Eux aussi jouaient un rôle clé dans le gouvernement anglais, influençant la politique royale et négociant des accords internationaux pour la Couronne⁶¹. Leurs membres venaient de villes réparties dans toute l'Angleterre ; l'organisation tout entière élisait son propre gouverneur, alors que certaines villes individuelles comme York maintenaient aussi leur propre branche distincte de *Merchant Adventurers*⁶². Lorsque les marchands de Londres en vinrent à dominer le groupe à la fin du XV^e siècle, les *Merchant Adventurers* finirent par faire partie du gouvernement municipal de Londres ; par un accord daté de 1486, le maire et les *aldermen* de Londres devaient élire des gouverneurs députés des *Merchant Adventurers* et contrôler l'application des lois spéciales de la compagnie⁶³.

En dernier lieu, le pouvoir collectif des intérêts urbains pouvait être rassemblé de manière plus informelle par le biais de relations interpersonnelles et de liens familiaux. Les principaux officiers des gouvernements municipaux étaient souvent des immigrants, nés dans d'autres villes anglaises ou en milieu rural. Les liens qu'ils maintenaient avec leur lieu d'origine pouvaient avoir une importance politique. Lorsque les privilèges de la cité de Norwich furent révoqués par la Couronne en 1443-1447, un des gardiens royaux installés pour gouverner la cité était Thomas Catworth, un *alderman* de Londres qui à l'origine avait été basé à Norwich⁶⁴. Catworth aida même les citoyens de Norwich à présenter un *bill* au Parlement de 1445-1446⁶⁵. La manière dont les liens familiaux et les autres relations informelles pouvaient renforcer un groupe d'intérêt politique urbain apparaît dans le cas de Thomas Yong, un homme de loi actif au milieu du XV^e siècle et fréquemment élu membre du Parlement pour Bristol. Son frère, John, vivait à Londres, dont il devint le maire en 1466. Yong avait aussi deux autres demi-frères : Thomas Canynges fut maire de Londres en

⁶⁰ Eliza Hartrich, *Urban Sector...*, *op. cit.*, p. 103-104.

⁶¹ Anne F. Sutton, *The Mercery of London: Trade, Goods and People, 1130-1578*, Londres, Routledge, 2016.

⁶² *Ead.*, « The Merchant Adventurers of England: The Place of the Adventurers of York and the North in the Late Middle Ages », *Northern History*, n° 46, 2009, p. 219-229.

⁶³ *Ead.*, « The Merchant Adventurers of England: Their Origins and the Mercers' Company of London », *Historical Research*, n° 75, 2002, p. 25-46.

⁶⁴ Penelope Dunn, « Trade », dans Carole Rawcliffe et Richard Wilson (sous la direction de), *Medieval Norwich*, Londres, Bloomsbury, 2004, p. 230.

⁶⁵ May McKisack, *Parliamentary Representation...*, *op. cit.*, p. 162.

1456-1457, alors que William Canynges rencontra une réussite éclatante dans ses entreprises commerciales et fut à cinq reprises maire de Bristol⁶⁶. Dans les premières phases de la Guerre des Deux Roses, Thomas Yong fut un agent pour Richard, duc de York et, tout en siégeant pour Bristol au Parlement de 1450-1451, il agit aussi pour avancer les droits du duc de York à être reconnu comme héritier présomptif du trône⁶⁷. Cette affiliation politique s'étendait à sa parenté : William Canynges tint le château de Bristol pour le parti des York en 1460 quand le château fut assiégé par les troupes des Lancastre⁶⁸. Le réseau de Yong s'étendait encore plus loin. Dans les années 1440 il reçut des paiements des corporations municipales de Rye, Exeter et Norwich pour faire pression en leur faveur⁶⁹. Au Parlement de 1442, le gouvernement civique de Hull paya à Yong la somme de 3 £ pour dissuader les *Commons* de consentir à une nouvelle concession fiscale indirecte⁷⁰. Les membres du Parlement représentant Hull au Parlement de 1442, et qui facilitèrent sans doute l'intervention de Yong, étaient Richard Anson et Nicholas Elys – le premier un ferme partisan des York. En 1452, Anson fut inculpé pour sa participation à une rébellion en soutien à Richard duc de York et en effet il mourut en combattant à son côté à la bataille de Wakefield en 1460⁷¹. Le statut de Yong comme homme de loi, tout comme le fait que sa famille était basée à Londres et à Bristol, lui permit d'être au centre d'un réseau lâche de municipalités et de marchands qui non seulement poussaient les intérêts des marchands anglais en Parlement, mais aussi obtenaient des privilèges pour plusieurs gouvernements civiques, et remplacèrent même le roi Henri VI par une alternative de la maison de York.

Conclusion

Les élites urbaines en Angleterre entre 1350 et 1500 influencèrent la politique royale, dispensèrent la justice royale, financèrent les initiatives militaires royales et construisirent les navires royaux, mais ils le firent à des titres différents : comme maires et *aldermen* au nom de la communauté des citoyens, comme marchands individuels avec une richesse et un prestige personnels ou comme membres de conglomérats qui mettaient en commun les ressources

⁶⁶ L. S. Woodger, « Canynges, John (d. 1405) » et « Young, Thomas III (d. 1427) », dans Roskell *et al.* (sous la direction de), *HOP: 1386-1421...*, *op. cit.*, vol. II, p. 476 ; vol. IV, p. 939-940. Également Pamela Nightingale, *A Medieval Mercantile Community: The Grocers' Company and the Politics and Trade of London, 1000-1485*, New Haven, Yale University Press, 1995, p. 451-453, 505, 514.

⁶⁷ Eliza Hartrich, *Urban Sector...*, *op. cit.*, p. 137-138.

⁶⁸ *The Great Red Book of Bristol*, éd. E.W.W. Veale, 5 vol., Bristol, Bristol Record Society, 1931-1953, vol. I, p. 136-137.

⁶⁹ Eliza Hartrich, *Urban Sector...*, *op. cit.*, p. 105, 138.

⁷⁰ Hull History Centre, Chamberlains' Accounts 1441-2, C BRF/2/358.

⁷¹ Eliza Hartrich, *Urban Sector...*, *op. cit.*, p. 94-95, 109-110, 140, 157-158, 171.

mercantiles et municipales. Avant d'écarter les villes sous prétexte qu'elles ne seraient qu'une composante relativement mineure de l'« État » anglais entre 1350 et 1500, une approche plus globale de la manière dont les habitants des villes prenaient part à l'État doit être adoptée, prenant en considération les activités politiques privées et interurbaines, en parallèle à l'action des gouvernements municipaux.

De plus, en passant d'une étude des gouvernements municipaux à une étude du secteur urbain, nous pouvons également obtenir une vision plus nuancée de la manière dont la « construction de l'État » opérait. La « construction de l'État » pouvait être une activité publique qui enserrait de larges secteurs de la population dans ses filets et encourageait les débats au sujet de l'exercice du pouvoir. Par exemple, la Couronne anglaise, entre 1350 et 1500, étendit son pouvoir en faisant des officiers municipaux des opérateurs royaux, rendant du coup le gouvernement royal plus présent dans la vie des citoyens ordinaires. En reliant le gouvernement royal et la détention d'offices civiques, la Couronne soumettait sa politique à l'examen des citoyens qui élisaient des officiers municipaux et les rendaient responsables de leurs actions. Il s'agissait d'une forme de « construction de l'État » qui favorisait une implication politique large, voire la rébellion. À l'inverse, la Couronne anglaise élargit également sa base financière et sa puissance militaire en court-circuitant les gouvernements municipaux, afin d'aller directement capter la richesse personnelle des marchands qui détenaient souvent des offices civiques de premier rang, obtenant ainsi davantage d'argent et de navires, et cela plus rapidement, d'un nombre plus restreint d'individus. Cette « construction de l'État » n'était pas profonde, mais elle était large : elle accrût de manière significative les ressources disponibles pour la Couronne, mais elle impliquait relativement peu de personnes dans les processus de gouvernement et n'encourageait pas le développement de mécanismes pour le consentement et la responsabilité. En dernière lecture, la Couronne anglaise se renforça dans un dialogue avec des groupes d'intérêts qui représentaient souvent à la fois les municipalités et les marchands. Ces associations permettaient aux citoyens d'exercer davantage d'influence sur le gouvernement que n'auraient pu le faire un individu ou une municipalité, et elles permirent l'émergence d'une forme de politique entre le « public » et le « privé ».

Entre 1350 et 1500, nous ne voyons pas en Angleterre de transition d'une forme de « construction de l'État » à une autre. Les différentes formes de « construction de l'État » opéraient de manière simultanée, même si occasionnellement un modèle pouvait l'emporter sur d'autres. Dans les années 1330 et 1340, pendant le règne d'Henri IV (1399-1413), et entre

1435 et 1450, l'engagement urbain dans l'État tendit à passer par des marchands individuels ou par des réseaux à la fois mercantiles et municipaux ; ces périodes virent certains citadins obtenir une influence large dans la politique au niveau national, mais elles suscitèrent peu d'interactions entre les citoyens ordinaires et la Couronne. Au cours des années 1360 et 1370, pendant le règne d'Henri V (1413-1422), et dans les années 1460, les relations entre le « secteur urbain » et la Couronne anglaise passèrent par des courroies plus officielles, par le biais des gouvernements municipaux et de leurs représentants ; le résultat fut un moindre nombre de citadins individuels à la réussite spectaculaire, et souvent moins de ressources à la disposition de la Couronne, mais une participation plus large de la population dans les institutions de l'« État ». Plusieurs facteurs expliquent ces tendances. Par exemple les situations d'urgence militaire à court terme ou bien les périodes de rareté du métal poussèrent souvent la Couronne anglaise à se tourner vers les individus plutôt que vers les municipalités ; en revanche lorsque l'Angleterre développait des campagnes militaires offensives sur le long terme, une politique plus publique qui passait par les institutions municipales l'emportait. L'« État » anglais, par conséquent, ne crut pas de manière uniforme ni selon une trajectoire régulière. Il se métamorphosa en des formes différentes selon les exigences de la situation. Les types de citadins impliqués dans le gouvernement royal et les manières donc leur implication eut lieu varièrent, mais le « secteur urbain » demeura un composant dans toutes les formes de « construction de l'État » anglais⁷².

⁷² *Ibid.*, en particulier la conclusion.